

# RAIES ET REQUINS-SCIE DE LA COTE OUEST DE MADAGASCAR

(Ordre des BATOIDEI)

par

P. FOURMANOIR

Les Elasmobranches SELACHII ont été décrits dans les mémoires de l'I. R. S. M. en 1961; l'étude sur les BATOIDEI, que nous aurions voulu aussi documentée que celle des Requins, a été abrégée par notre départ anticipé de Madagascar. Il y manque de nombreux détails sur la croissance et la reproduction, et cinq espèces côtières seulement entrevues n'ont pu être citées dans l'inventaire.

Nous avons suivi l'ordre de description suivant :

- PRISTOIDAE — une famille PRISTIDAE, un genre *Pristis*
- RHINOBA TOIDAE — deux familles RHYNCHOBATIDAE et RHINOBATIDAE avec trois genres *Rhynchobatus*, *Rhina* et *Rhinobatos*.
- MYLIOBA TOIDAE — quatre familles MOBULIDAE, MYLIOBATIDAE, RHINOPTERIDAE, DASYATIDAE avec huit genres
- TORPEDINIDAE — avec le seul genre *Torpedo*

————— Famille des PRISTIDAE —————

Une seule espèce à Madagascar et aux Comores, noms vernaculaires : Vavano et Pampa Upanga; nom commun : Requin-scie.

*Pristis perotteti* Müller et Henle (Pl. VI A)

La nageoire caudale a un lobe inférieur bien défini, l'origine de la première dorsale est bien antérieure à celle des pelviennes.

Les Requin-scie sont pris régulièrement dans les barrages en région de Mangrove (niveau 1 m.) et dans les filets fixes; ils peuvent atteindre 7 m. de long.

Deux exemplaires examinés :

L. t.	Scie	Bouche	D1	int. D1 D2	D2	Caud.	Provenance
333	70	19	42.29h.29	39	36.20h.29	63 31	3 m. baie Befotaka Filet
350	82 x 15		44.35h.34	40	39.23h.33	65 35	8 m. baie Ambato Chalut

Nous avons noté, chez l'exemplaire de 333 cm., les autres dimensions suivantes :

- largeur au niveau de la pointe des pectorales : 194 - côté antérieur des pelviennes : 21 - ouvertures branchiales : 6,5 - poids : 145 kg dont 66 kg de chair consommable.

————— Famille des RHINOBATIDAE —————

Rhina ancylostoma Bloch et Schneider (Pl. I B)

Ange de mer

Présence de crêtes calcifiées en forme de triangle, élevées au-dessus de la tête, donnant des séries de relief caractéristique. Chez les exemplaires de moins de 1,60 m il y a trois traits noirs contrastés entre les deux crêtes antérieures et des taches noires sur le disque, la coloration s'atténue avec l'âge.

Les rares captures ont eu lieu à la ligne ou au chalut dans des profondeurs supérieures à 5 mètres.

Matériel examiné, une large tête d'un *Rhina* de 2,10 m. provenant de Nosy-Lava (1955), une femelle de 1,97 m. pesant 60 Kg pris à la ligne par 15 m. de profondeur à Nosy-Bé, un exemplaire de 2,03 m. pris au chalut par 8 m. à proximité de Nosy-Bé.

Disque	Bouche	D1 D2	D1	D2	Caud.	Br.
197.112	20.19		35,5 15,5 (h.28)	29 12	42 34	6
203.115	18.18	28,5	34	27	43 33	6

La distance entre les reliefs calcifiés supra-orbitaires était de 19 et 21 cm.

*Rhynchobatus djeddensis* (Forskal) (Pl. I A et Pl. II)

Raie guitare, Requin à museau en pelle  
Noms vernaculaires : Tendraly, Pampa Fuanda

Les tubercules osseux sont toujours présents autour des yeux et sur la ligne médio dorsale, mais ils sont petits et coniques.

Chez les grands exemplaires, on en compte une quarantaine dont une dizaine plus importants devant la première nageoire dorsale, en arrière la série discontinue est formée de sept éléments de quatre tubercules.

Chez les jeunes jusqu'à 130 cm., les taches circulaires blanches en petit nombre ne dépassent guère en arrière la première dorsale, une tache noire s'inscrit dans le premier quadrilatère de taches blanches. La tache noire s'atténue et disparaît en cours de croissance en même temps que se multiplient les taches blanches disposées après l'origine de la première dorsale en quatre séries longitudinales de chaque côté du corps.

Espèce abondante en des milieux variés, herbiers, vase, sable, des palétuviers jusqu'à 30 m. de profondeur; elle ne se rencontre toutefois qu'en eau claire à salinité élevée. Les gros exemplaires sont pris de temps en temps à l'hameçon sur des palangres à requin. Les captures les plus courantes ont lieu dans les filets tramails et dans les barrages.

L'espèce atteint 2,7 m. A Nosy-Bé, nous n'avons pas observé d'exemplaires entre les tailles de 1,40 m. et 2 m.

La raie guitare de 2,38 m. (tableau) avait 6 œufs mesurant près de 4 cm. et une vingtaine non développés.

Chair appréciée par les Comoriens, interdite chez les Sakalaves.

*Rhinobatos annulatus* Muller et Henlé

Petite raie guitare

Cette espèce, également très commune, est de petite taille; elle ne paraît pas dépasser 1 m. Elle est surtout localisée aux herbiers de 2 à 5 m. de profondeur.

Coloration ocre avec des taches lilas sur les ailes pectorales et sur les pelviennes.

Les dents sont petites, bien distinctes et pointues; nous en avons compté 32 à la mâchoire supérieure, 27 à la mâchoire inférieure, chez un exemplaire de 72 cm. de long.

L. t.	Disque	D1	D2	Bouche	i. ev.	Pelv.
67	22 25,4	6,3	6.3,2			
70	20,5 25,5	6,5	6,7	4,1	3,1	11,4
72	23,5 28	6,8	7		3,5	12,2
76	23 27					

La maturité sexuelle est atteinte à 67 cm. Les fœtus ont été trouvés de janvier à avril, leur nombre moyen est de 3. Le 6/3/58, chez un Rhinobate de 72 cm., leur longueur était de 17,9 cm. avec un disque de 7.8,1.

Taille minimum observée : 40 cm.

Capturées en abondance sur les herbiers avec les filets tramails. Plusieurs sont souvent trouvées en une même poche du filet.

RHYNCHOBATUS DJEDDENSIS

L. t.	Bouche	Disque	Or. D1 Côté Base	D1 D2	D2	Pelv.	Caud.	i. o. o.	Ev. sup.inf.	Br.
74,5		30,5	11,5	15,5	9 4		13,5	4,7 4,5		
77		27	10,8 4,3		8,3				4	4
87		35 30	40 12,5 4,7	16,5	9 4	7	12 9		5 4,5	
97		34,5	45,5 13,5 6	17,5	10,3 4		14,5			
97	17 5,7	37	46 13,2		10	12p. 15,5	14,5		6	
98,5	18 6,2		14,5 6,5	19,5	11 4,6	14,4p.12,5	15	6 5,5	5,2	1,9
99		34	44 14	19			14		5,5	
117	21,7 7,8	45	18 8	24		p.25,5	20,7	6	6	2,3
114		39	52 16 6,8			p.22	17 6,8			
123	6,5	42,5	53 17 8	23,5	13,3 5,3		19,5		6,7	
128	8	55 51	61 20	23,5	15 6		20		6,5	
200	34	84 80	92 30 14	37	23 9,5	t.26	30,5		11 9	
220	38 13	93 91	39,5 15		29 10,5	t.29	40 28	7	11	
238	45 17	117 106	46	38	34 11	t.33	49 32	12,4	12	5,5

Autres exemplaires mesurés :

←	1m,40 Ambanoro	4 Mai 1957
←	2m,40 Fort-Dauphin	Mai 1959
←	2m,45 Andavakotoko	5 Septembre 1956
←	2m,50 Ambatozavavy	21 Mai 1962

Les exemplaires mesurés en détail ont été pris au voisinage de la station marine de Nosy-Bé et à Nosy Kisimany à une douzaine de milles plus au sud.

Famille des MOBULIDAE

Diabes de Mer

Bouche placée en dessous, dents sur les deux mâchoires - Mobula  
 Bouche terminale, dents à la mâchoire inférieure - Manta

Genre Mobula Rafinesque

*Mobula diabolus* (Shaw) (Pl. III).

Dos de coloration violette, ventre argenté, œil vert pâle. En général les côtés des pelviennes et le sommet de la dorsale sont blancs. Chez un exemplaire de 72 cm. nous avons compté 55 et 40 rangées de dents aux mâchoires inférieure et supérieure.

Provenance

Les exemplaires de 60 et 80 cm. sont pris dans les eaux claires peu profondes au filet-tramail; ils semblent plus nombreux en saison fraîche.

Un exemplaire de 1,50 m. a été pris à l'hameçon d'une ligne dérivant à 50 m., au-dessus de fonds de 1.000 m., à 6 milles du plateau continental. Un autre *Mobula* qui paraissait de la même espèce, bien que mesurant environ 2 m. a été pêché en juillet 60 par le même procédé mais il s'est libéré à la surface après une remontée difficile.

Chez *Mobula diabolus* il n'avait pas été observé jusqu'à présent d'exemplaires dépassant 1,30 m. de largeur.

Disque	Bouche	i. o.	o.	Dorsale	Br.	Pelv.	Caud.
70 x 43	9	13		4,6	4,5		58
71 x 42,5	8,7	12,8	1,3	4,9	4,3	7	49,5
75 x 48	9	13,5	1,4	5 4,7		7,5	52
150 x 97	20	33	3		10	17	

Note - La complexité du genre *Mobula* a été montrée par Cadenat en 1961. Les déterminations n'étant certaines qu'après examen du filtre branchial et de la bouche.

Genre Manta Bancroft (Pl. IV et V)

Les grands "Diabes de mer" sont connus sur toutes la côte Ouest de Madagascar à l'exception des régions à forte dessalure et turbidité comme celle de Majunga.

Les rencontres les plus fréquentes ont lieu dans les baies et près de la côte (Nosy-Bé, St-Augustin) deux sont à signaler au-dessus de la rupture de pente du plateau continental (fonds de 100 - 500 m.) à neuf miles du rivage. Nos observations portent sur une vingtaine de Manta de 3,50 m. à 5,50 m. dont trois ont été capturées.

L'emploi des grands filets fixes en nylon destinés à la pêche de *Cybium lineolatus* et de certains Carangidae est gêné par le passage de ces énormes raies. Le moindre mal est l'usure du nylon sur le sable ou les madrépores voisins, plus souvent les filets entraînés ne sont pas retrouvés par leur propriétaire.

Les Manta observées dans les baies évoluent souvent une journée entière dans un espace restreint (500 mètres - 1 Km) en allers et retours incessants. Dans la baie Ambarahamay un bouter est parti endérive à la suite du passage renouvelé d'une Manta sous l'haussière de mouillage (août 56).

Ce sont les seuls incidents dont on peut rendre responsables les paisibles Manta; il n'en reste pas moins que la vue en eau très claire d'une Manta à l'immense bouche ouverte et blanche est impressionnante.

Les bancs de petits crustacés nageurs qui fuient l'aspiration de la bouche peuvent être aperçus en eau calme, on voit en même temps les sauts groupés de ces petites "crevettes" de 0,5 à 1,5 cm. pourchassées; au large il doit s'agir de jeunes Pénéides, dans les baies de Sergestidés (Acetes, Lucifer).

Signalons enfin que les Manta sont plus souvent rencontrées isolées ou par deux, dans les zones où le courant de marée est sensible.

En raison du petit nombre d'exemplaires examinés dans l'Océan Indien et Atlantique, la distinction des espèces n'est pas certaine. Jusqu'en 1941, on reconnaissait une seule espèce à nombreuses formes *Manta birostris* (Walbaum); récemment il a été décrit deux autres espèces du Pacifique, *alfredi* et *hamiltoni*. *Manta birostris* serait finalement limitée à l'Atlantique.

Nous préciserons comme J. CADENAT deux types de coloration :

a) - coloration dorsale et bouche bleu-noir très foncé, face ventrale blanche avec taches allongées irrégulières gris-violet :

un exemplaire de 3,40 m. avec taches principales entre les branchies en arrière de la 2ème fente, quelques petites taches près du bord pectoral postérieur.

b) - coloration dorsale noirâtre ou gris-noir s'arrêtant à faible distance du bord de la bouche qui est blanche. Face ventrale sans taches.

Deux exemplaires mesurés de 3,45 m. et 4,60 m. d'envergure.

Disque	Corne	Bouche	Br.	Queue
3,40 x 1,65 (femelle)	51	49	37.24,5	1,65
3,45 x 1,74 (mâle)	37	54	35.37.35.31.23.	1,11

L'exemplaire à bouche noire de 3,40 m. a été pris à Nosy-Bé le 21/12/61 au filet simple à mailles 6 cm. de côté fil 1610 sur fond de 4 m. Le côté antérieur des ailes pectorales mesurait 1,56 m. ; le côté postérieur 1,64 m. , la largeur maximum des cornes 22 cm. La peau du dos était lisse.

A la mâchoire inférieure nous avons compté 287 rangées de dents.

L'exemplaire à bouche blanche a été pris au filet tramail le 15/4/57 devant la station marine, fond de 6 m.

Le dos ainsi que la nageoire dorsale étaient très rugueux avec les denticules ou spicules espacés de 2 mm env. sur le dos.

Autres mesures : évent. 15 cm. , organe copulateur 34 cm. avec ouverture de 22 cm. , base de la nageoire dorsale 18 cm.

Une grande Manta du même type capturée avec un grand tramail de 6 m. de haut en baie d'Ambavatobé en juin 1956, avait une envergure de 4,60 m. Elle a figuré dans un film sur la station marine de Nosy-Bé, mais aucune mesure de détail n'a été prise.

Famille des MYLIOBATIDAE

Disque large en forme de losange dont le côté antérieur a son origine au niveau de l'évent. Tête projetée en avant du disque avec les yeux latéraux.

*Aetobatus narinari* (Euphrasen) (Pl. VI B)

Aigle de mer tacheté

Cette raie répandue dans toutes les mers tropicales est très commune le long des rivages malgaches.

Disque		Bouche	i. o.	i. ev.	Caudale
51	32	3			110
52	23		8,5	5,5	107
53	23 32				114. 4,2 (d)
60	36				131
62,5	27				116
70	31 44		10,5		150 et 124
73	31	5,5	10	7	134
76	47,5	6,5		9,8	136
79	35 50		11,7		150
80	60				116
86	59	7	17		
115	68		16,4	10,7	135

Plus de deux cents *Aetobatus* ont été pris dans nos filets au cours d'une année, les tailles extrêmes étaient 47 cm. et 130 cm. à travers le disque. Le fouet caudal est souvent coupé chez les plus grands exemplaires. Chez les jeunes les taches blanches sont nombreuses et régulièrement disposées et contrastent sur le fond noir tirant sur le vert, elles commencent souvent un peu en arrière du bord antérieur de l'aile. La dernière rangée constituée d'une ligne de taches plus petites suit de très près le bord postérieur. Chez les exemplaires de plus de 80 cm., les taches un peu ternies manquent souvent dans la région médiane, elles peuvent présenter un centre foncé.

L'Aigle de mer remonte avec la marée vers les roches et les palétuviers couverts d'huitres qui sont sa principale nourriture. A basse mer il se retire de préférence dans les régions d'herbiers. Les plus gros ont été pris à Nosy-Iranza au-dessus d'herbiers touffus dont la croissance a lieu en eau claire et vive.

L'espèce a été signalée comme pouvant atteindre 2,5 m. d'envergure. Il est possible que les grands exemplaires de cette raie migratrice se trouvent dans le Sud de Madagascar.

La maturité sexuelle ne semble atteinte que chez les exemplaires de plus de 80 cm.

Des sangsues ont été trouvées dans la bouche à l'origine de la rape inférieure.

La chair, gris foncé, est médiocre.

Note : La troisième rangée verticale de disque indique les distances du bord postérieur du disque au bout du museau.

Famille des RHINOPTERIDAE

Tête bien dégagée des pectorales, divisée en deux lobes par une forte et profonde échancrure médiane. Corps épais. Queue longue en fouet armée d'une épine.

*Rhinoptera javanica* Müller et Henle (Pl. VII)

Coloration brun-noir - Peau lisse.

Un seul exemplaire de 90 cm. de large, pris dans un filet de surface en même temps que des *Chorinema*, profondeur 5 m. (juillet 1959).

Nom vulgaire : Raie-bœuf.

Famille des DASYATIDAE

Genre *Taeniura* Müller et Henle

*Taeniura lymma* (Forsk) (Pl. VIII)

Identifiable à la forme ovale du disque dont les bords latéraux sont épaissis.

La coloration est ocre avec taches bleu-clair ovales ou rondes régulièrement disposées. Sur chaque côté de la queue, il y a une large bande bleue.

Abondante dans les eaux claires à forte salinité, sur sable corallien ou vase molle, toujours au voisinage de formations coralliennes. Profondeur maximum 5 m.

Largeur maximum observée à Nosy-Bé : 32 cm.

Disque		Caudale	Dard		Pénis
15	16,5	18,5	12,9		
19,3	20,5	30,5	14	17	2
22,5	25,8	35	18		
24,2	27,5	39	18	21	6,2
26	30,5	40,5	20,5		6,5
26,5	30,9	41	20,7		
28,5	31	42	21		

L'exemplaire de 15 cm. est un nouveau-né pris en juillet avec un cordon ombilical de 21 cm.

*Taeniura melanospila* Bleaker (Pl. IX A et Fig. 16)

Forme arrondie, taches noires irrégulières et de toute taille sur fond gris bleuté. Peau rugueuse.

Les deux exemplaires pris à Nosy-Bé, de largeur de disque 1,33 et 1,40 m. sont les plus grands qui aient été signalés de cette espèce.

Au total trois exemplaires observés.

23.12.59 disque 133 x 109 - caudale 106 avec deux dards superposés de 21,5 et 9 cm. à 49 cm. de l'origine.  
Intervalle des événements 20, largeur 7.  
Bouche II - Fente branchiale 5.  
Pelviennne, longueur 25, largeur à l'origine 20, organe mâle 26.  
Poids environ 25 Kg.  
Prise par fond de 16 mètres, sur palangre à requins appâtée avec des *Chorinema tol* entières. Baie abritée, eau claire, fond de vase.

13.3.61 Disque : largeur 1,40 m. - poids 40 Kg.  
Prise à la ligne à main sur le banc de corail noyé, profondeur 20 m.

Avril 1962 Disque : largeur 35 cm.

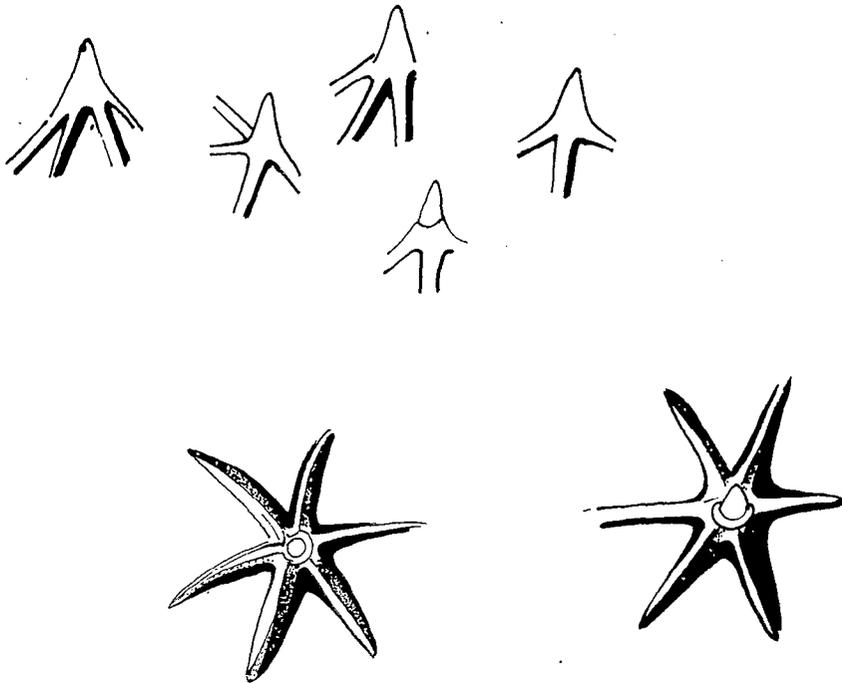


FIG. 16 - *Taeniura melanospila*. Détail des tubercules cutanés, vue de côté x 15 et de dessus x 20.

Genre *Dasyatis Rafinesque*

*Dasyatis* (*Himantura*) *uarnak* (Forsk.) (Pl. X A)

Cette raie décorative, par la disposition en mosaïque des taches brunes polygonales, est rencontrée sur le sable vasard dans des profondeurs inférieures à 3 m., elle suit le mouvement de la marée. Dans le Nord-Ouest de Madagascar, elle est surtout abondante de Nosy Faly à Ambilobé sur le sable vasard couvert d'herbiers.

23.12.58 immature, disque 35 x 32, int. évent. 6,4, écartement branchial ant. 7, post. 4, bouche 3, caudale 92, épine 5,2 cm. à 13,5 cm. de l'origine

1.9.62 39 x 33, bouche 3,4, caudale 98, pelviennes 6,5.

Un exemplaire de 60 cm. de largeur de disque observé à Ambatô et plusieurs non mesurés à Dzaoudzi (Comores).

*Dasyatis* (*Himantura*) *bleekeri* (Blyth)

Présence de tubercules osseux dorsaux et d'un bouton rostral. Fouet caudal très long lisse, fréquemment coupé. Coloration brune pouvant être nuancée de gris vert, fouet noir. Raie commune dans les baies profondes sur fond de vase inférieur à 10 m.

Disque	Bouche	Fouet	Pelviennes	i. o.
66,5 56	5,5	134		8
70 59	5,5		11	
73 63		145		10
74 66,5	6	95	13	11
77 66	8	170		

Les dards de l'exemplaire de 74 cm. étaient placés à 24 et 30 cm. de l'origine caudale.

*Dasyatis* *sephen* (Forsk.) (Pl. IX B)

Caractérisée par la présence d'un large repli membraneux noir sur la caudale, la coloration brune à brun violet, la peau très rugueuse. Abondante dans le lagon de Mayotte sur les fonds de sable et d'herbiers de 2 à 8 m., plutôt rare à Madagascar.

Disque	Bouche	Caudale	Repli	i. o.	i. ev.
51	3,4	105		8,7	5,3
54	4,4	99		8,7	5,4
66		85	52		10,5
71	6	92	50		
114	9	117	66		15,5

Les dards mesuraient 15 et 8 cm. chez l'exemplaire de 66 cm.

*Dasyatis kuhlii* Müller et Henle (Pl. X B)

Cette raie, de forme presque carrée, supporte des eaux à faible salinité; elle est plus commune dans la région de Majunga qu'à Nosy-Bé.

La coloration est brun-ocre, le bord du disque est vineux. Des taches rondes violettes à centre clair dont le contour est indécis sont distribuées sans ordre sur la partie charnue et médiane. L'aspect de la caudale avec ses trois segments terminaux noirs séparés de blanc permet de reconnaître facilement *Dasyatis kuhlii*.

Quelquefois, les taches sont blanchâtres sans zone extérieure violette et des points noirs peuvent être présents.

Deux exemplaires ont été mesurés provenant de Katsépé (Majunga) et Nosy-Bé.

Disque 24,5 x 20 i.o. 3,9 i.ev. 3,3 caudale 25

" 41 x 32 " 5,3 " 47 avec la 2ème épine à 15 cm, de l'origine, langue de 7,5 - bouche 3,5 - pelvienne 8.

La queue porte un repli cutané dorsal court en arrière de l'épine et un repli ventral plus long.

*Dasyatis* sp.

Coloration gris beige à l'exception du bord postérieur du disque et du pourtour des pelviennes qui est blanc. Caudale noire à partir des épines. Très faible bouton à l'extrémité du museau. Caudale, ainsi que le disque dans la région médio dorsale, rugueux.

Un seul exemplaire mesuré à Nosy-Bé.

Disque : largeur 93 - i.ev. 12,4 - bouche 6 - caudale 173.  
avec deux dards placés à 29 cm. de l'origine.

————— Famille des TORPEDINIDAE —————

Raie électrique, Raie Torpille

*Torpedo* sp

Front rectiligne

Coloration brun-noir

Trouvée occasionnellement dans les eaux dormantes de 1 à 10 m. sur vase. Prise au filet tramail.

Un des plus grands exemplaires mesurait 34,5 cm. avec une largeur de disque de 24 cm.

*Torpedo fuscomaculata* Peters

Coloration brun clair, marbrée ou tachetée. Moins commune que la précédente.

Un exemplaire en collection, longueur 26,5 cm. - largeur 18 cm.

---

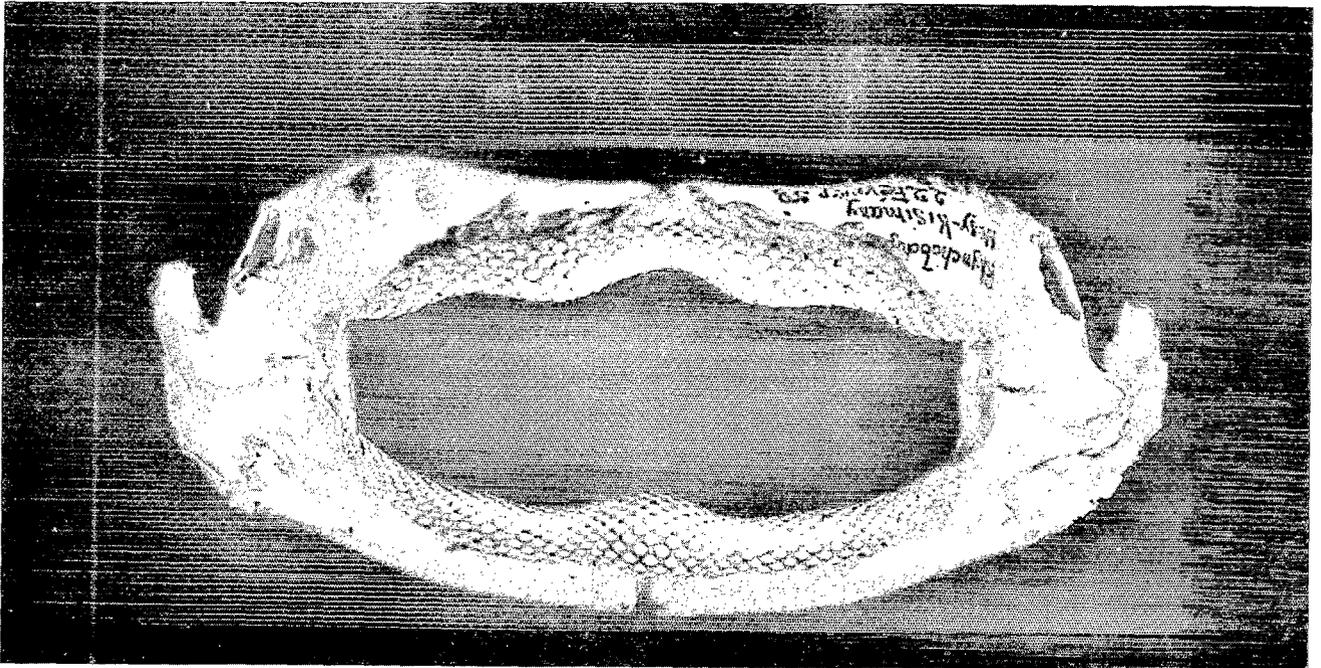
BIBLIOGRAPHIE

---

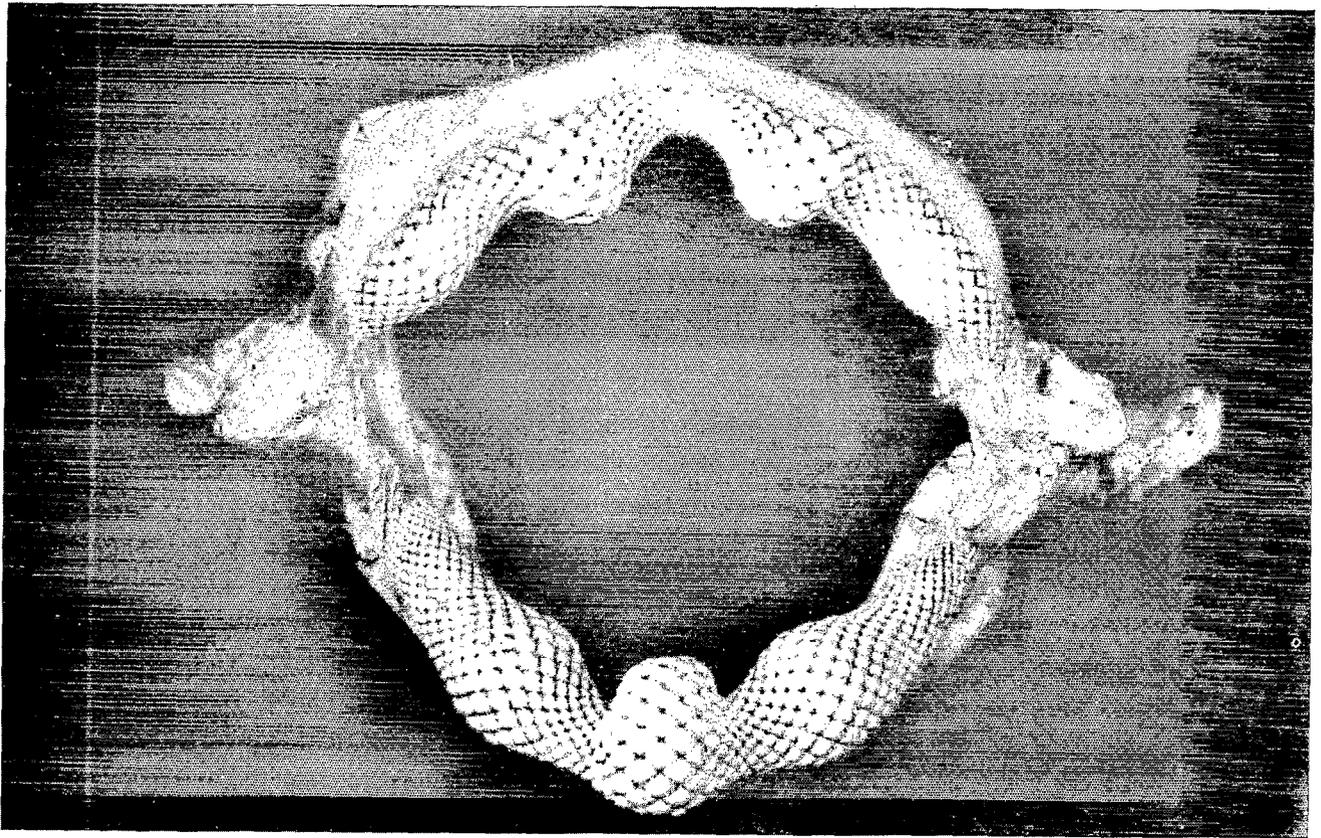
- BIGELOW (Henry B.) et SCHRODER (William C.) 1953 - Fishes of the Western North Atlantic Part two - Sawfishes, Guitarfishes, Skates and Rays. New Haven.
- BRIGGS (J. C.) 1960 - Fishes of worldwide (circumtropical) distribution Copeia n° 3, p. 174.
- DAY (F.) 1878-1888 - The fishes known to inhabit the seas and fresh waters of India, Burma and Ceylon.
- FOWLER (H. W.) 1941 - Fishes of the group Elasmobranchii obtained by the steamer Albatross chiefly in the Philippine islands and adjacent seas.
- MUNRO (R.) et AN (I) 1955 - The Marine and fresh water fishes of Ceylon Canberra 1955.
- SCHULTZ (L. P) 1953 - Fishes of the Marshall and Marianas Islands. Bull. U. S. Nat. Mus. 202, 1, p. Washington.

---

Note : Les mesures indiquées dans les tableaux sont en général pour le disque : la largeur et la longueur. D1 D2 indique l'intervalle entre les bases des deux dorsales, celles-ci sont définies par leur côté antérieur, hauteur (h), base ou par un chiffre unique qui désigne alors le côté antérieur (Nyliobatoidae). Or, D, est la distance du bout du museau à l'origine de la première dorsale. Dans le cas de *Rhynchobatus* l'indication t. dans la colonne Pelviennes précise la mesure transversale des deux nageoires réunies, autrement il s'agit de la longueur.

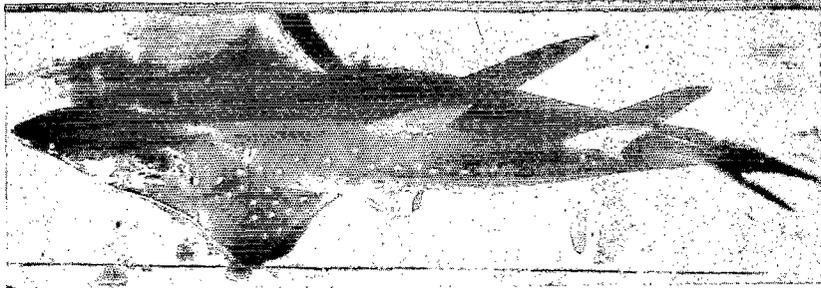
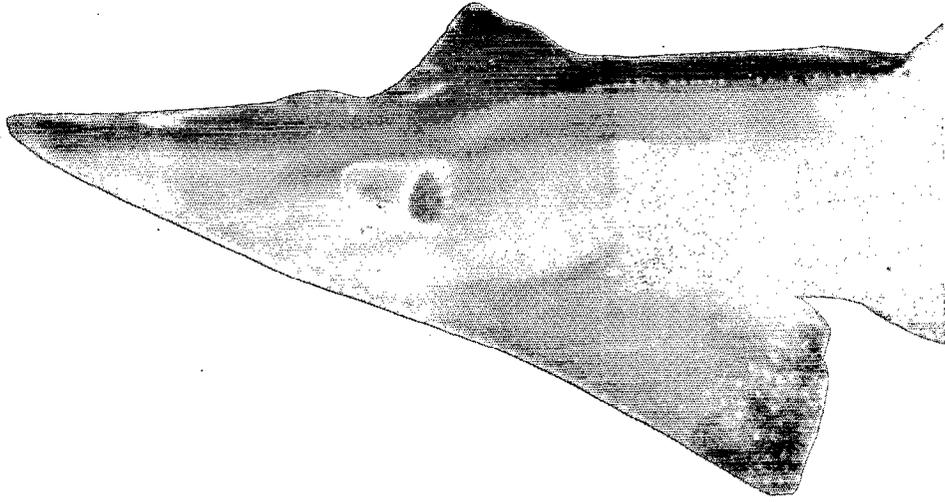


A

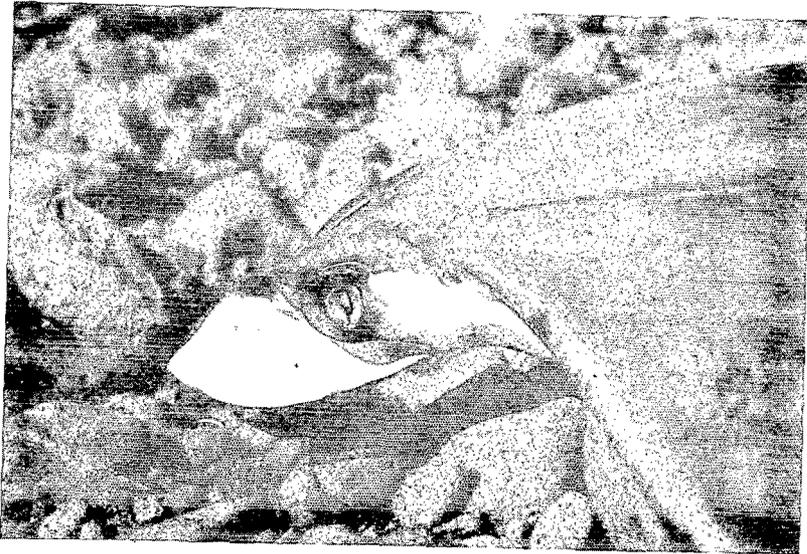
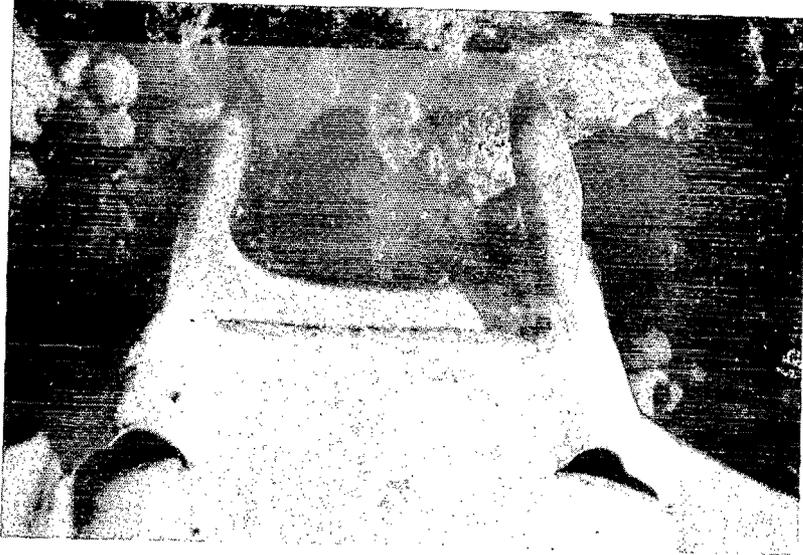


B

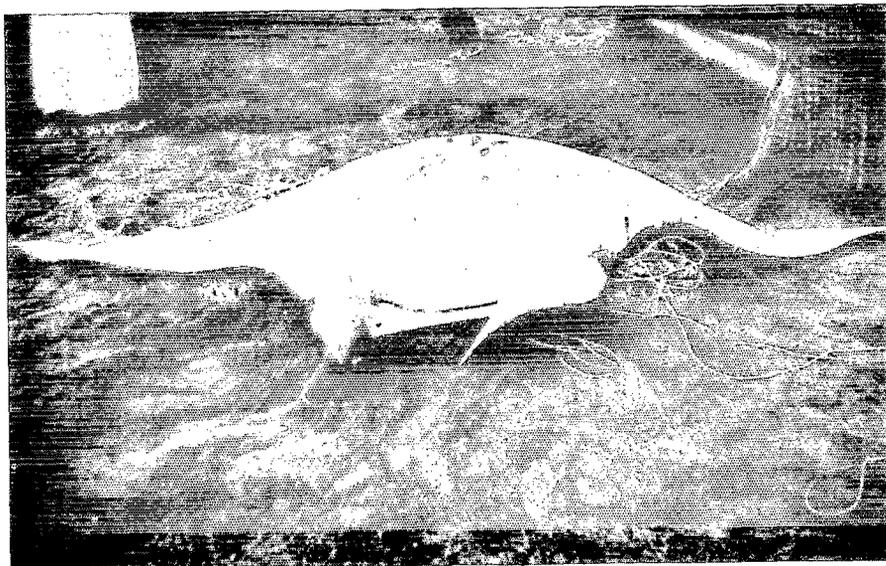
A, *Rhynchobatus djeddensis*, mâchoire  
B, *Rhyna ancylostoma*, mâchoire



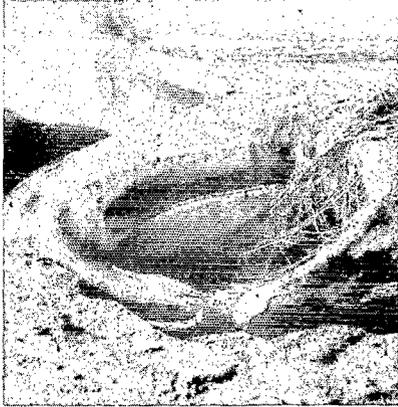
*Rhynchobatus djeddensis*



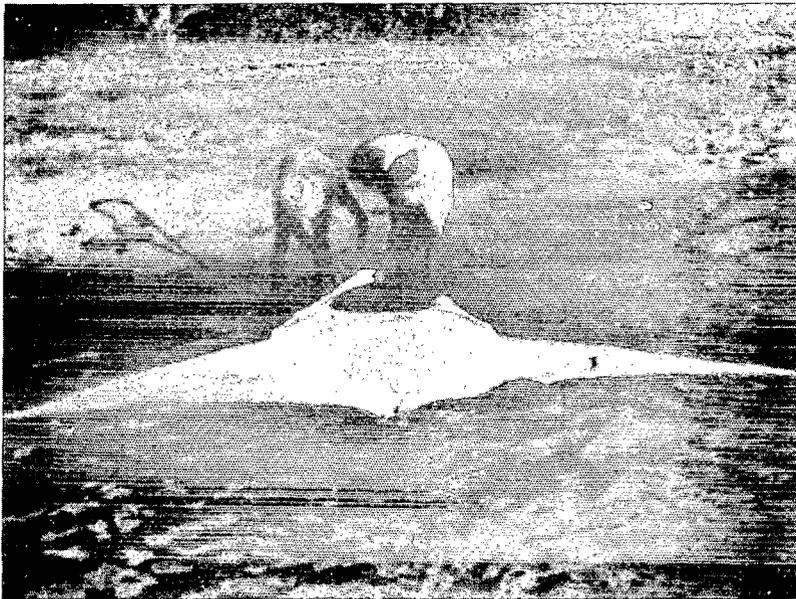
*Mobula diabolus* 0,75 m



*Manta* à face ventrale tachetée et à bouche noire ,  
larg. 3,40 m



A

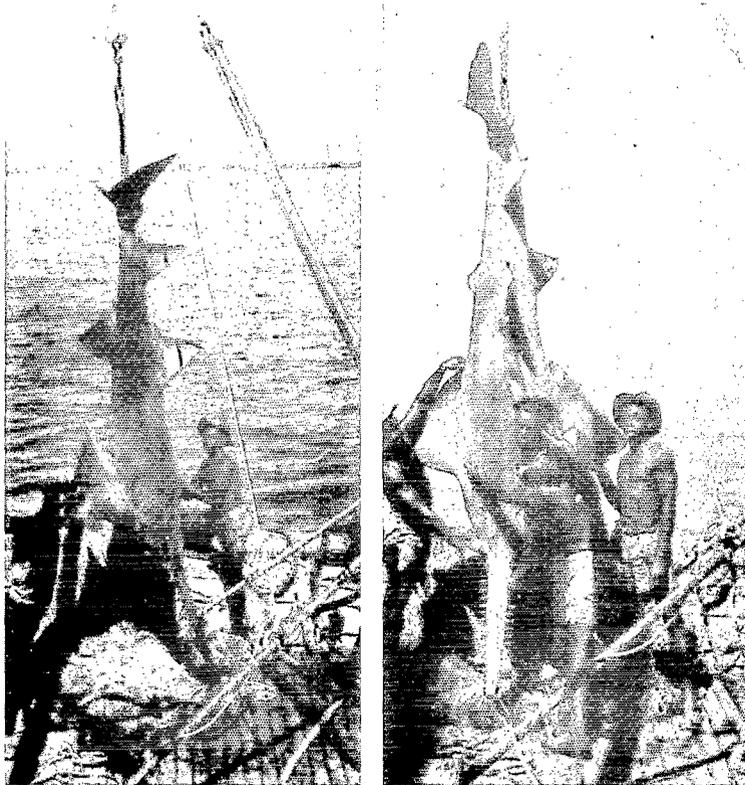


B

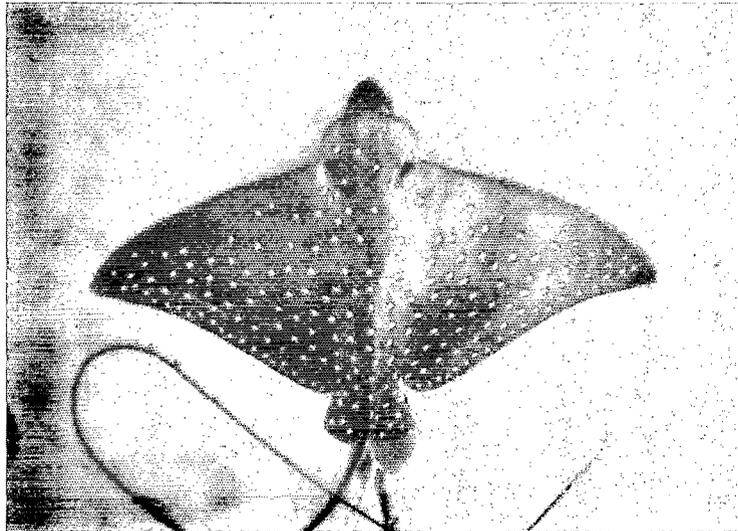
*Manta* à bouche claire

A, 3,45 m

B, 4,60 m



A

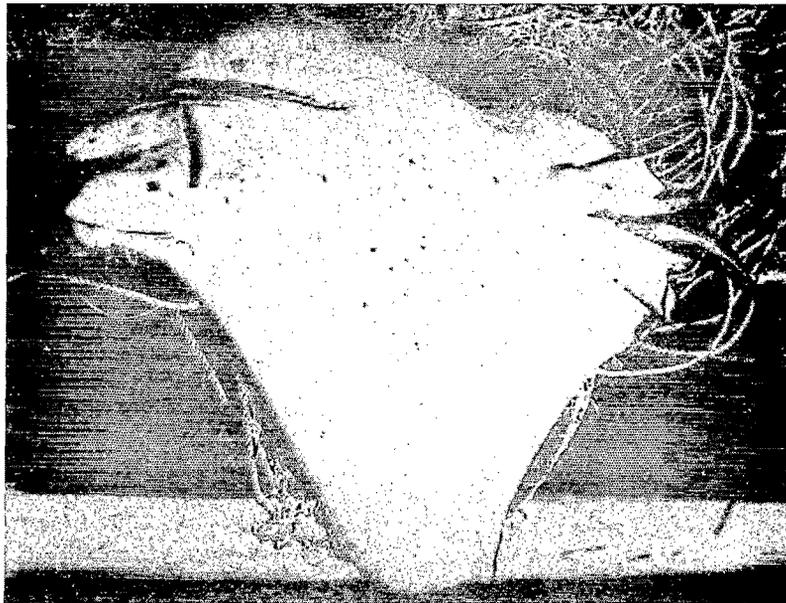
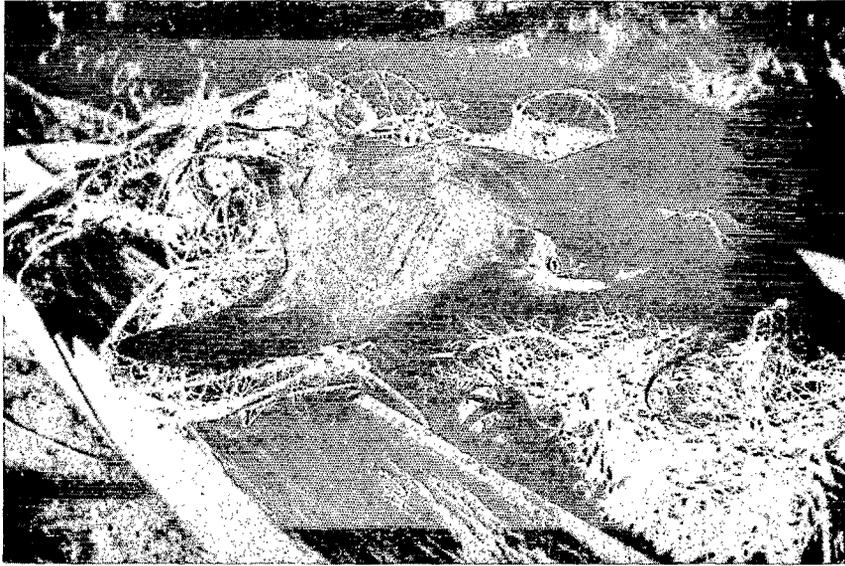


B

photos Crosnier →

A, *Pristis perotteti*, long. totale 3,50 m

B, *Stoasodon narinari*



*Rhinoptera javanica*, larg. 0,90 m



*Taeniura lymna*



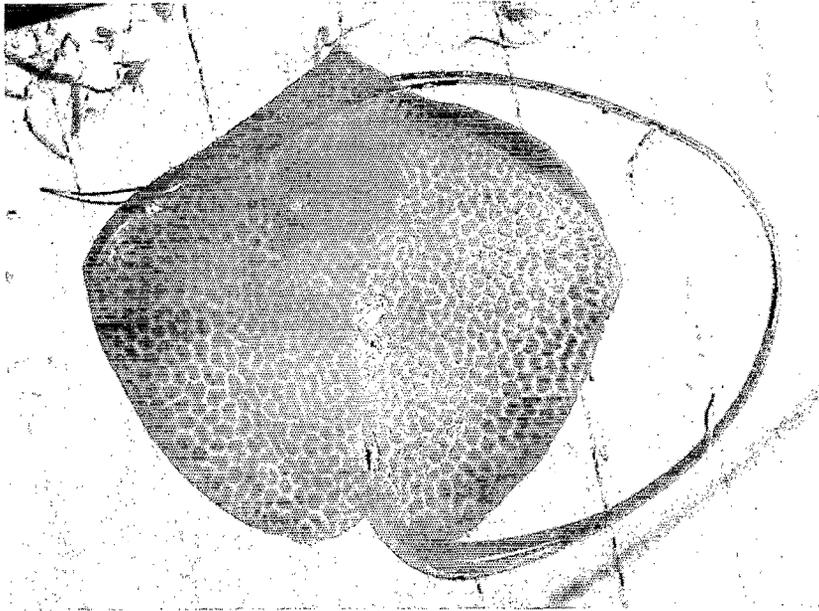
A



B

A, *Taeniura melanospila*

B, *Dasyatis sephen*



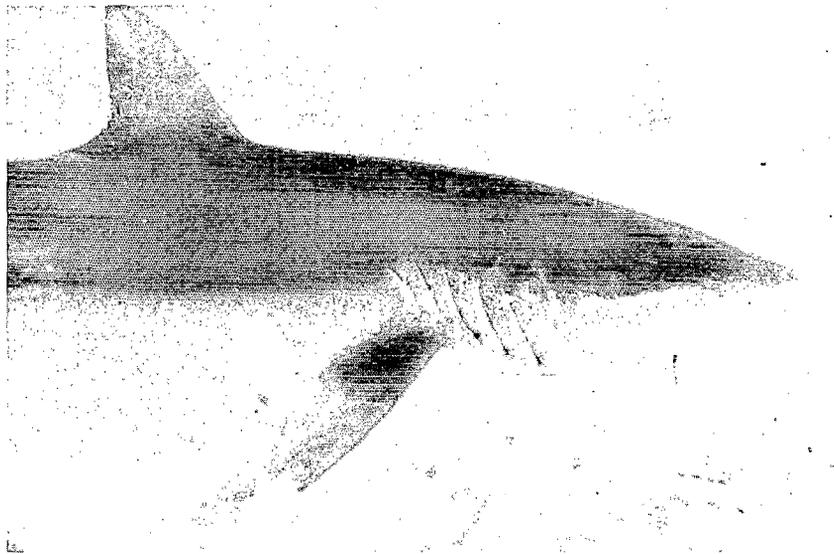
A



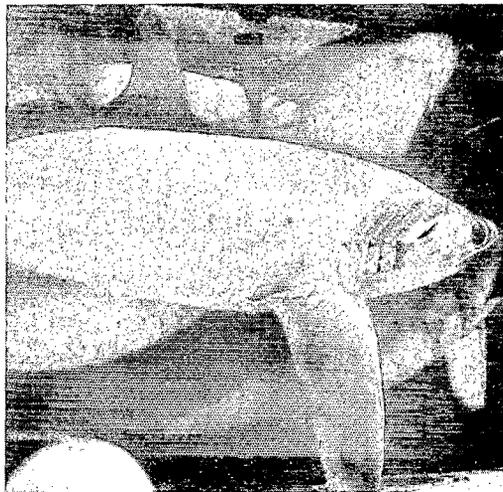
B

A, *Dasyatis uarnak*

B, *Dasyatis kuhlii*



A



B

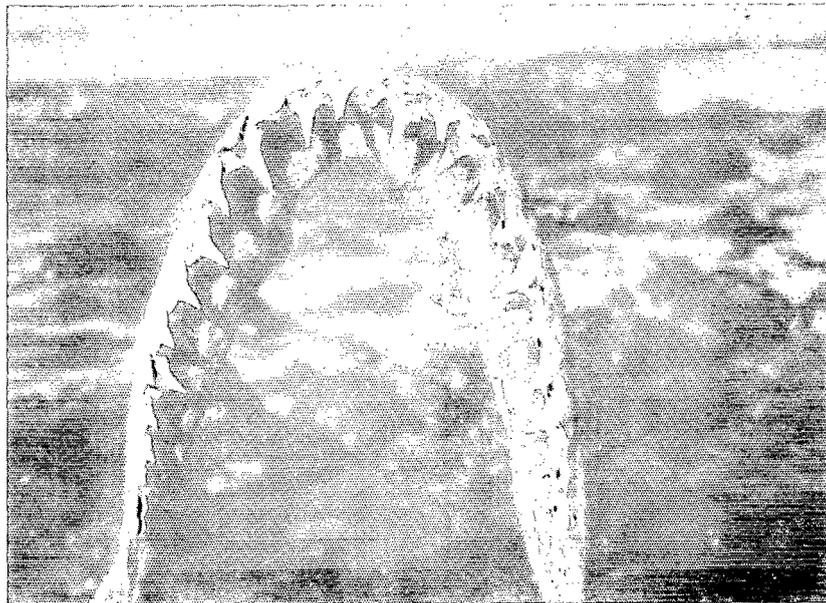


C

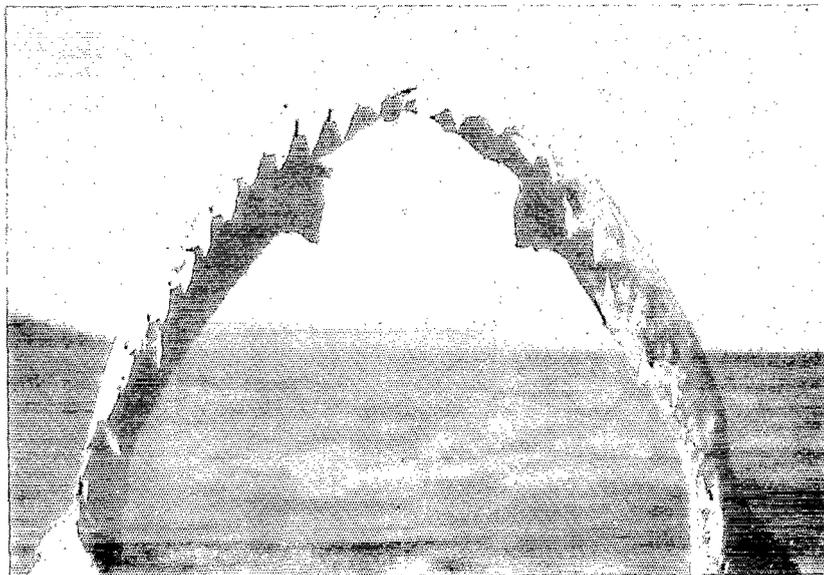
A, *Carcharimus obscurus*

B, *Alopias pelagicus* Long. totale 3,24 m vue côté et détail de dentition

C, *Alopias superciliosus*, foetus



A



B

Mâchoire supérieure de A, *Negaprion madagascariensis*  
B, *Carcharinus floridanus*

COMPLEMENT et CORRECTIONS concernant les REQUINS de la COTE OUEST de MADAGASCAR  
(Mémoire I.R.S.M. - Série F - T. IV - 1961)

p. 15 Des notes concernant *Nebricus ferrugineus* attribuées par erreur "au Requin" n° 5 nous ont fait croire à la présence d'un évent comme caractère commun aux deux Requins des sables. Aussi au lieu d'introduire le genre *Negaprion* comme nous étions tentés de le faire, nous avons désigné le n° 5 sous le nom d'*Odontaspis*. La capture tardive de nouveaux spécimens ne nous a pas permis de signaler cette erreur de caractère (évent) ni de changer *Odontaspis Madagascarieasis* en *Negaprion Madagascarieasis* avant la publication.

p. 48 - fig. 39 Par suite d'une confusion la figure des dents de *Triaenodon* n'a pas été reproduite et la fig. 39 représente en réalité les dents d'un jeune exemplaire de *Negaprion*.

p. 40 *Carcharinus iranxae* nov. sp = *Carcharinus obscurus* Lesueur (Pl. XI, A)  
Un retour récent sur l'île Iranza (près de Nosy-Bé) pour la pêche aux Requins nous a permis de constater l'identité des espèces *iranxae* nov. et *obscurus* Lesueur. *Carcharinus obscurus* n'avait jusqu'alors été identifié avec certitude que parmi les Requins pris à la ligne dérivante de type japonais opérant au large (n° 29). Les nouveaux exemplaires ont été pris sur une ligne mouillée dans les fonds de 14 - 18 mètres avec les hameçons maintenus entre deux eaux par des flotteurs. Deux *C. leucas* ont été pris en même temps.

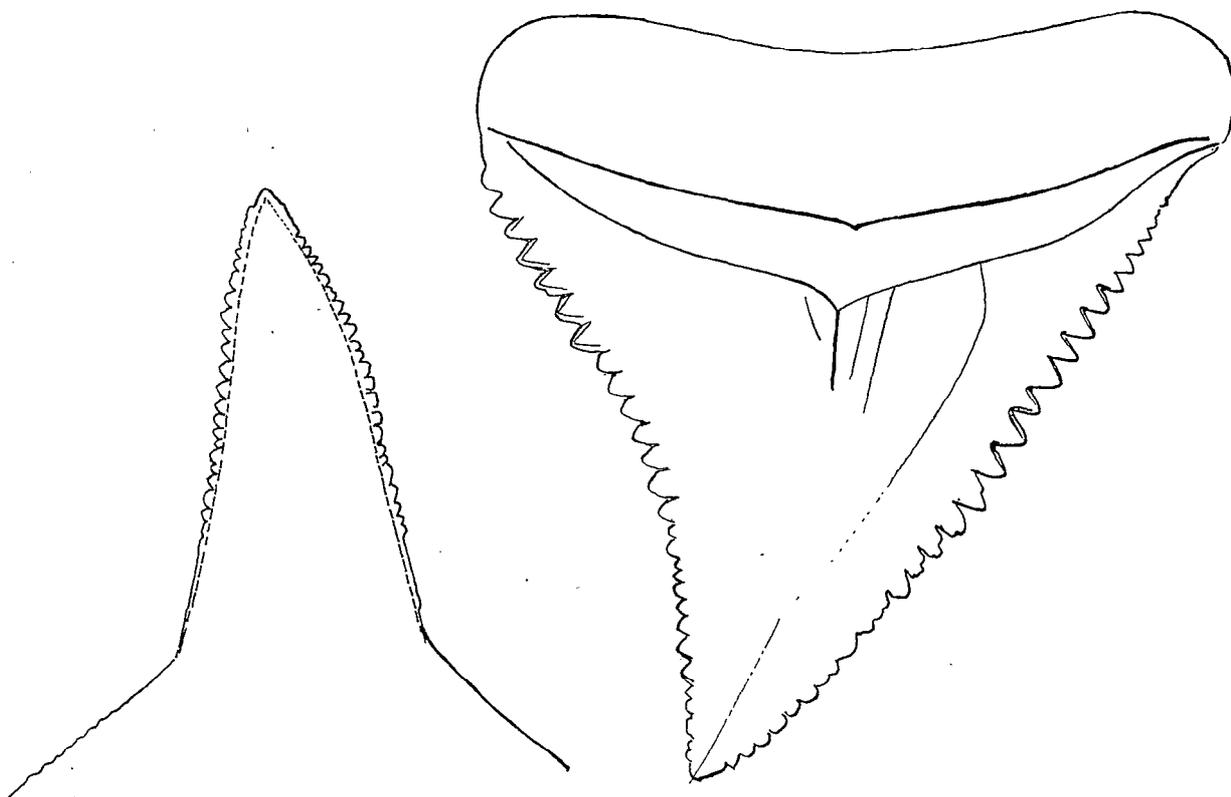


FIG. 17 - *Carcharinus obscurus*, 4e dent sup. et inf.

Pour *obscurus* nous avons observé au moment de la capture une coloration presque noire et pour *leucas* une coloration gris-violet à gris-brun qui fonce et devient proche de celle d'*obscurus* après un certain temps d'exposition au soleil.

Les fentes branchiales d'*obscurus* présentent un fort contraste des parties externes foncées et internes blanches, opposition qui rappelle celle observée chez *C. albimarginatus*. Le bord postérieur des pectorales est noir ainsi que la pointe du côté inférieur, La ride médio-dorsale bien marquée dépasse un peu le niveau postérieur de la base des pelviennes.

Le rapport des longueurs des lobes caudal inférieur et supérieur est de 44 % environ, il est avec celui de *C. platyodon* le plus faible observé chez les *Carcharinus* malgaches. La courbure du lobe caudal supérieur est accentuée.

La formule dentaire est  $\frac{14 - 1 - 14}{13 - 1 - 13}$ , les dents inférieures de nos exemplaires de grande taille ont une nette courbure subterminale du côté externe. Cette courbure n'a pas été signalée par BIGELOW pour les *obscurus* de la côte Atlantique américaine.

Signalons enfin la présence de 10 foetus (L. t. 52,5 - L. S. 38 cm.) chez un exemplaire de 3,40 m. pris en Juin 1962. Les foetus disposaient encore d'une réserve vitelline abondante, leur répartition était de 6 mâles et de 4 femelles. Un exemplaire de 3,31 m. pris le même jour ne présentait que 4 œufs disposés en 2 paires sur l'ovaire long de 70 cm. La reproduction doit donc s'étendre sur une longue période. *Obscurus* a été souvent confondu avec *leucas* sur la côte américaine et à Madagascar car à vue d'œil seule la ride médio-dorsale permet de distinguer les deux espèces.

La dentition de *leucas* (var. malgache)  $\frac{12 - 1 - 12}{11 - 1 - 11}$  bien que différente, n'est pas un caractère de séparation immédiat les replis cutanés de la gencive gênant l'observation directe.

#### CARCHARINUS OBSCURUS

Long. tot	Sexe	Or. Bouche Dim.	Or D1 Dim.	D1 D2	Dim. D2	Dim. A	Or. Pect. Long	Caudale	Int. or	Int. nar.	Br.
331	4 œufs	21 30 x 15	108 37(h 27)31	86	11 8	18 11	67	84 38	36 o. 3,3	20,5 n. 3,7	14
340	10 foetus 52,5 cm	22 34 x 14,5	110 40(h 28)30	84	11 8	19 11	65 65	88 40	o. 3,3	20 n. 4	17

#### CARCHARINUS LEUCAS

218	mâle	14 26 x 12	67 34(n 24, 5)24,5	50	9 7	12 8	44 46	61,5 29	29 o. 1,8		8
221	5 foetus 44 cm	15,3 27 x 12	72,5 37,5(h 25)28	47	9,8 8,2	11 9	47 53	57 31	o. 1,7	15 n. 4	8